

L'unité urbaine de Sète comporte trois quartiers prioritaires de la politique de la ville, deux sur la commune de Sète (*Ile de Thau* et *Centre Ville-Ile Sud*) et un sur la commune de Frontignan (*Les deux Pins*). Ces trois quartiers présentent des caractéristiques très différentes. Le quartier de l'*Ile de Thau*, construit dans les années 60 pour répondre à la pression démographique, est celui qui cumule le taux de pauvreté le plus élevé et le plus grand nombre de fragilités.

Les trois quartiers prioritaires (QP) *Ile de Thau*, *Centre Ville-Ile Sud* situés à Sète et *Les deux Pins* à Frontignan, regroupent 9 370 habitants en 2013, soit 10 % des habitants de l'agglomération de Sète. Les deux quartiers sétois concentrent l'essentiel de la population en quartier prioritaire, avec 8 130 habitants, soit 18 % des habitants de la commune. Ces quartiers s'inscrivaient déjà dans le dispositif de la politique de la ville avant la mise en place de la nouvelle géographie prioritaire de 2014, mais au sein d'un territoire d'intervention plus important : au titre de trois zones urbaines sensibles (ZUS) et d'un quartier hors ZUS ciblé par un contrat urbain de cohésion sociale (Cucs).

Les QP *Ile de Thau* et *Les deux Pins* sont deux quartiers essentiellement composés de logements sociaux, plutôt grands et un peu plus anciens s'agissant du quartier *Ile de Thau*. *Centre Ville-Ile Sud* est un quartier d'habitat privé locatif, composé de logements souvent petits et vétustes. Un sur dix est vacant.

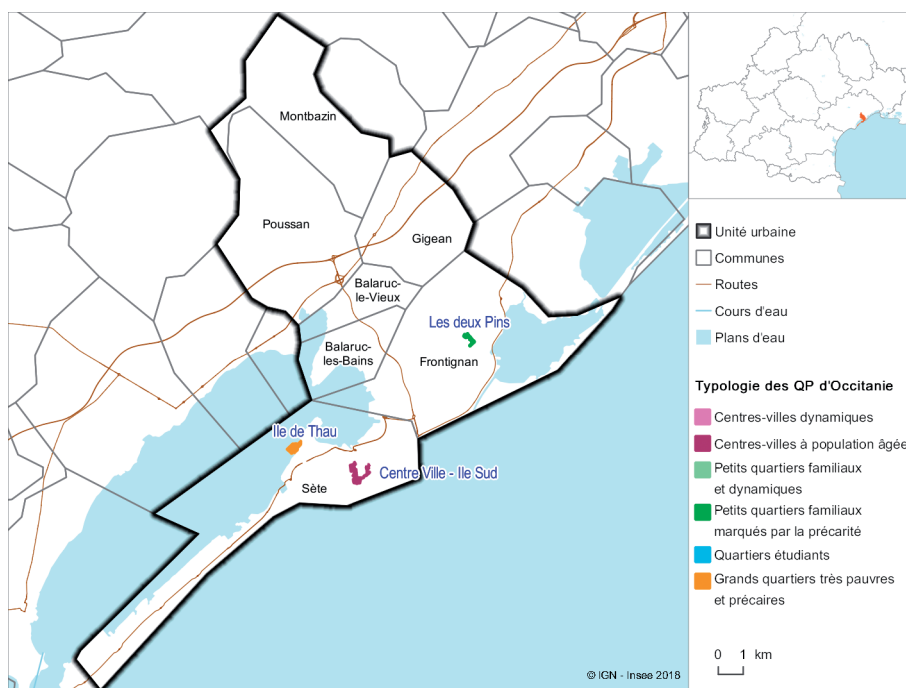
## *Ile de Thau* : un quartier qui cumule pauvreté financière et de nombreuses fragilités

Comme pour une grande partie du littoral languedocien, le revenu disponible par unité de consommation (UC)<sup>1</sup> (ou « niveau de vie ») médian de l'agglomération sétoise est plutôt faible. En 2013, il atteint 18 129 euros annuels, un niveau inférieur à celui du département de l'Hérault (18 765 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros). C'est dans cet environnement plutôt défavorisé que s'inscrivent les trois quartiers prioritaires de l'agglomération.

Avec un niveau de vie médian de 11 172 euros annuels, le QP *Ile de Thau* fait partie des quartiers prioritaires de la région les plus touchés par la pauvreté. Six habitants sur dix vivent sous le seuil de pauvreté. Le quartier se classe ainsi

<sup>1</sup> L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil des quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Sète



parmi les dix quartiers d'Occitanie où la pauvreté monétaire est la plus importante. L'écart de niveau de vie avec les deux autres quartiers prioritaires de l'agglomération est important. La différence est particulièrement marquée en haut de l'échelle des revenus. Ainsi, le niveau de vie plancher des 25 % des habitants les moins défavorisés (3<sup>e</sup> quartile) du quartier est inférieur de 4 500 euros annuels à celui du QP *Centre Ville-Ile Sud*.

Autre signe de grandes difficultés, les prestations sociales constituent 40 % du revenu disponible des habitants, soit une part bien plus importante que dans les deux autres quartiers de l'agglomération sétoise. La part des bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) est elle aussi très élevée : 45 %, soit 20 points de plus que dans les deux autres quartiers de l'agglomération et 30 points de plus que dans l'ensemble de l'agglomération.

Le QP *Les deux Pins*, petit quartier d'un

millier d'habitants, occupe une position intermédiaire en matière de niveau de vie, avec 12 644 euros annuels en 2013 et une part bien moindre des habitants vivant sous le seuil de pauvreté (44 %, soit 5 points de moins que la moyenne des quartiers de la politique de la ville d'Occitanie).

Le QP *Centre Ville-Ile Sud* est typique des centres-villes anciens des communes moyennes, présentant une relative mixité sociale : c'est le quartier prioritaire le moins défavorisé de l'agglomération sétoise, avec un niveau de vie médian de 13 469 euros annuels. Si néanmoins quatre habitants sur dix y vivent sous le seuil de pauvreté, ce taux est le plus faible des trois quartiers et il est inférieur de 9 points à la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie. La dispersion des revenus disponibles y est bien plus grande : le niveau de vie plancher des 10 % des habitants les plus aisés (9<sup>e</sup> décile) est 3,5 fois plus élevé que le niveau de vie plafond des 10 % des habitants les plus pauvres (1<sup>er</sup> décile).

Dans les deux autres quartiers prioritaires sétois, cet écart est de l'ordre de 2,5 seulement, et de 3,0 dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

## **Ile de Thau et Les deux Pins : deux quartiers jeunes et familiaux inégalement touchés par la précarité**

Dans la typologie des quartiers prioritaires de la politique de la ville d'Occitanie, le QP *Ile de Thau* fait partie des grands quartiers très pauvres et précaires qui cumulent les handicaps en matière d'insertion sociale et professionnelle. Dans ce quartier, seuls trois habitants en âge de travailler (15-64 ans) sur dix ont un emploi, contre plus de quatre sur dix dans les deux autres quartiers de l'agglomération sétoise et dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

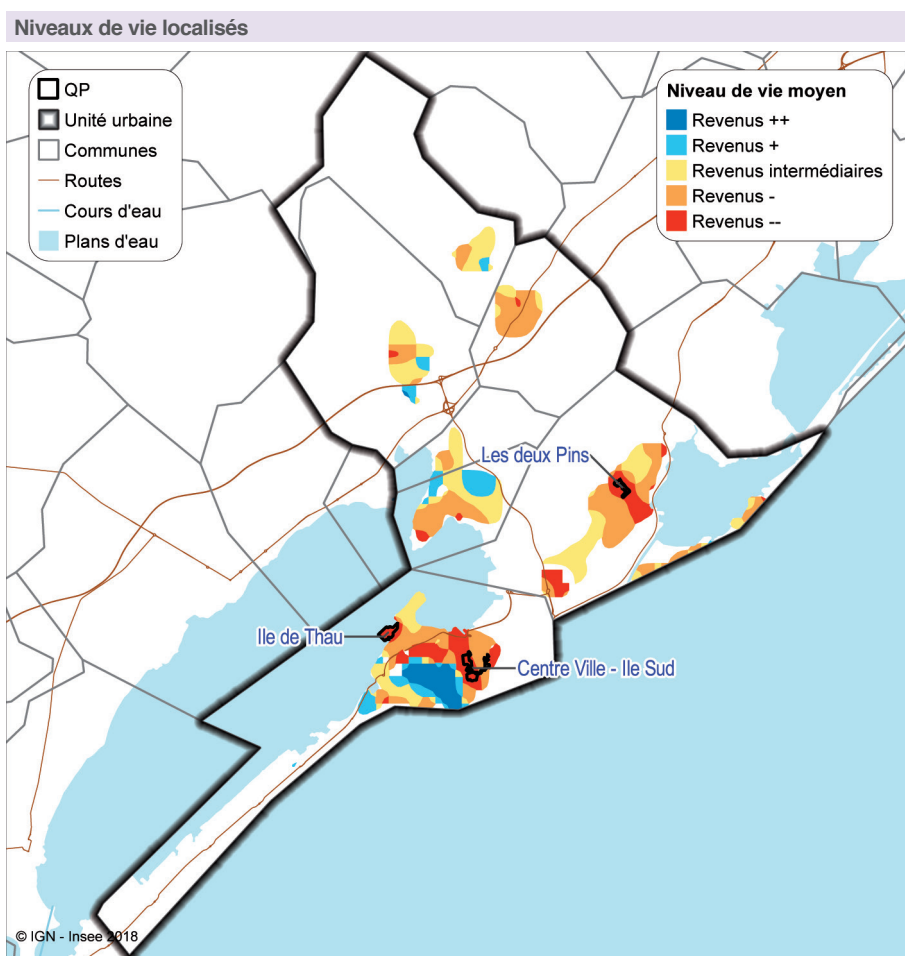
Ce quartier accueille beaucoup de familles nombreuses et de familles monoparentales. Les ménages de cinq personnes ou plus y représentent 20 % du total des ménages, soit deux fois plus que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. C'est aussi un quartier jeune : trois habitants sur dix ont moins de 15 ans et les habitants de moins de 20 ans sont trois fois plus nombreux que ceux âgés de 60 ans ou plus.

Le QP *Les deux Pins* se classe parmi les petits quartiers familiaux marqués par la précarité selon la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie. À ce titre, il se distingue du QP *Ile de Thau* par un taux d'emploi plus important (40 % soit + 10 points). Toutefois, ces emplois sont plus souvent précaires (intérim, CDD, etc.) que dans les deux autres quartiers et que dans l'ensemble de l'agglomération sétoise, mais aussi que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. De plus, le chômage de longue durée y est plus important, avec la moitié des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Les habitants de ce quartier sont plutôt jeunes (39 % des résidents ont moins de 25 ans), avec une part importante d'enfants de moins de 15 ans. Un ménage sur quatre est constitué d'une famille monoparentale, davantage que dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie (17 %).

## **Beaucoup de personnes seules et âgées dans le QP Centre Ville-Ile Sud**

Au regard des deux autres quartiers, le QP *Centre Ville-Ile Sud* apparaît relativement épargné avec des indicateurs socio-économiques plus favorables. Ainsi, la moitié des habitants en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi. C'est aussi dans ce quartier que le niveau de diplômes de la population est le plus élevé et la part des emplois précaires



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

la plus faible des trois quartiers prioritaires de l'unité urbaine sétoise.

Le QP *Centre Ville-Ile Sud* fait partie des quartiers de centres-villes à population âgée selon la typologie des quartiers prioritaires de la politique de la ville d'Occitanie. Ainsi, 28 % des habitants ont 60 ans ou plus et 13 % ont atteint ou dépassé les 75 ans. En lien avec cette population plus âgée, le quartier accueille une proportion importante de personnes seules : 57 % des habitants vivent seuls contre 43 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. ■

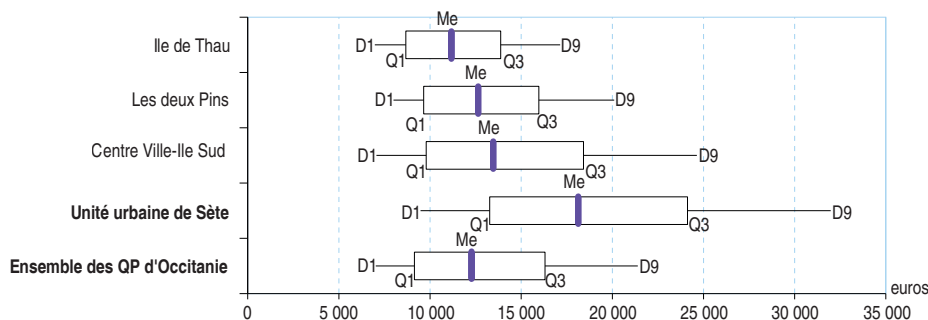
# Unité urbaine de Sète

## Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Ile de Thau	11 172	60,5	45	36	49	33
Les deux Pins	12 644	43,6	25	28	41	25
Centre Ville-Ile Sud	13 469	40,3	26	35	49	33
<b>Unité urbaine de Sète</b>	<b>18 129</b>	<b>19,7</b>	<b>12</b>	<b>22</b>	<b>32</b>	<b>20</b>
<b>Ensemble des QPV d'Occitanie</b>	<b>12 279</b>	<b>48,7</b>	<b>35</b>	<b>33</b>	<b>49</b>	<b>32</b>

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

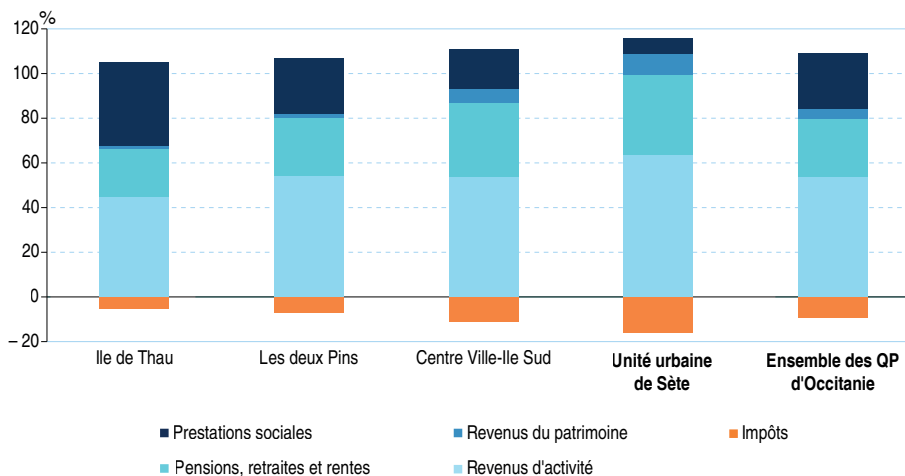
## Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP *Ile de Thau*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 6 972 euros annuels (1<sup>er</sup> décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 8 675 euros (1<sup>er</sup> quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 13 876 euros (3<sup>e</sup> quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 17 139 euros (9<sup>e</sup> décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 11 172 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

## Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP *Ile de Thau* ont en moyenne perçu en 2013, 44,60 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 21,80 euros de pensions, retraites et rentes, 37,20 euros de prestations sociales, 1,40 euros de revenus du patrimoine et ont versé 5,00 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

## Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Ile de Thau	3 794	53	2,7	27	20	22
Les deux Pins	1 231	54	1,4	34	8	25
Centre Ville-Ile Sud	4 340	55	0,7	57	5	17
<b>Unité urbaine de Sète</b>	<b>91 508</b>	<b>53</b>	<b>0,8</b>	<b>35</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>
<b>Ensemble des QPV d'Occitanie</b>	<b>358 011</b>	<b>53</b>	<b>1,6</b>	<b>43</b>	<b>10</b>	<b>17</b>

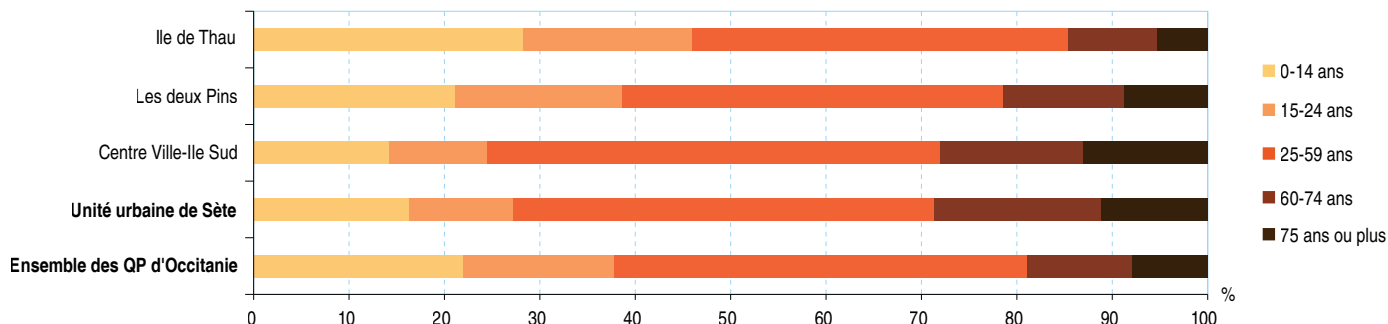
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

# Unité urbaine de Sète

## Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

## Principales caractéristiques des logements

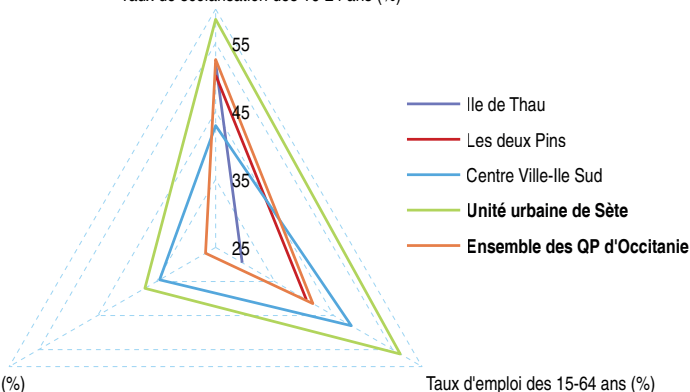
	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Ile de Thau	2,9	49	16	22	nd
Les deux Pins	2,3	45	nd	nd	nd
Centre Ville-Ile Sud	1,3	87	31	6	13
<b>Unité urbaine de Sète</b>	<b>2,2</b>	<b>16</b>	<b>19</b>	<b>23</b>	<b>6</b>
<b>Ensemble des QP d'Occitanie</b>	<b>2,0</b>	<b>49</b>	<b>23</b>	<b>12</b>	<b>11</b>

nd : données non disponibles ou non diffusables

Source : Insee, recensement de la population 2010

## Formation et emploi

Taux de scolarisation des 16-24 ans (%)



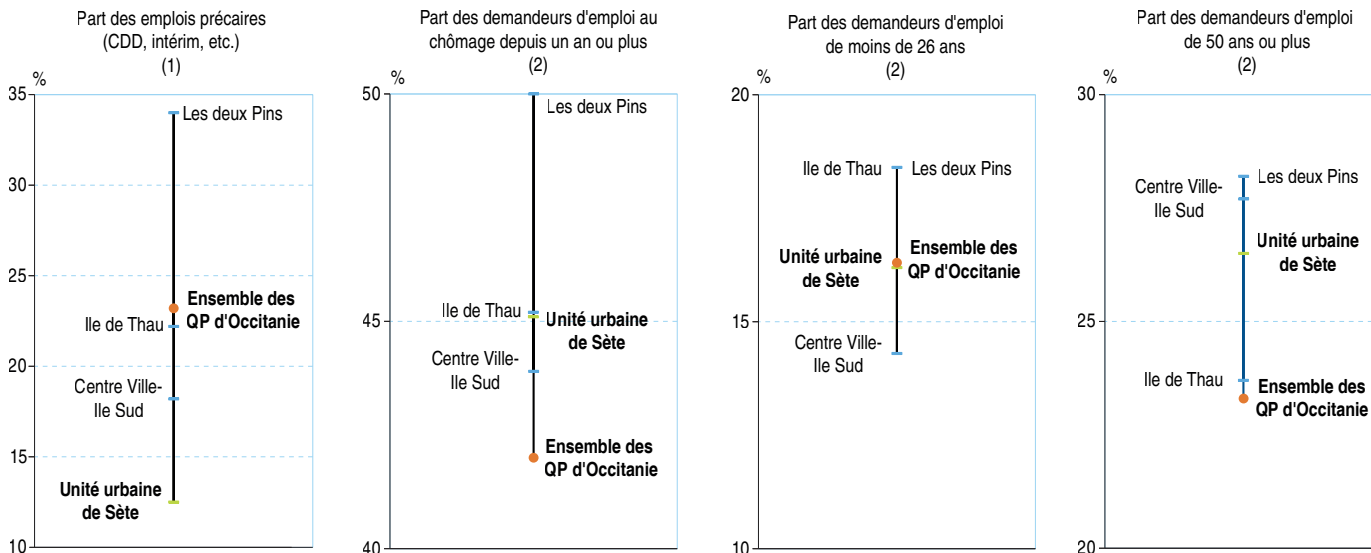
Taux de diplômés bac ou plus (%)

Taux d'emploi des 15-64 ans (%)

Avertissement : le taux de diplômés bac ou plus est non disponible ou non diffusable pour les QP Ile de Thau et Les deux Pins

Source : Insee, recensement de la population 2010

## Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016